

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2019

Présents : Philippe Rose ; Laurence Giraud ; André Berthomier ; Thierry Rolle Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Christophe Souchaud ; Liliane Querrioux ; Jacques Dazas ; Jean Charry ; Emmanuel Brugier ; Annie Desbordes ; Géraldine Levesque & Coralie Deport.

Secrétaires : Christophe Souchaud & Christiane Desnoëlle.

Absents excusés :- Laurent Vachon
- Gildas Raffin

Prochaine réunion : Mardi 5 novembre 2019 à 20h30.

ORDRE DU JOUR**1. DECISIONS MODIFICATIVES****Budget Commune :**

=> Le CM vote pour à l'unanimité des membres présents la décision modificative suivante : prendre de la section fonctionnement pour mettre dans la section investissement la somme de 26 900 € afin de réaliser des travaux divers et supplémentaires concernant la boulangerie, la viabilisation des 2 terrains sis à la Font Guillaud, l'enfouissement des réseaux EP et pose de 2 mâts en remplacement de lanternes route de Plaisance et pour le remplacement d'une lanterne HS Place du Lavoir.

Budget Assainissement :

=> Le CM vote pour à l'unanimité des membres présents la décision modificative pour somme manquante d'un montant de 180 € à cause : d'un changement d'imputation d'article et d'un montant supérieur par rapport à la prévision budgétaire

2. CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES AT 86

Convention pour un groupement de commandes avec AT 86, pour une durée de 4 ans à partir de 2021.

=> Le CM vote pour à l'unanimité des membres présents.

3. EXONÉRATION LOYER 6 RUE DES TILLEULS

Il est mentionné dans le bail commercial que le loyer de la Pharmacie commencerait à courir à compter du 1^{er} septembre 2019.

Or, les travaux ont pris du retard et l'agencement n'est pas réalisé dans les temps.

Les élus votent à l'unanimité des membres présents pour la gratuité du loyer des mois de septembre et octobre 2019.

4. LOYERS BÂTIMENTS COMMUNAUX

Suite à la délibération prise le 3 décembre 2018, il n'y a pas eu de précision pour la révision de loyers concernant deux logements : Appartement 43 rue principale et 16 rue du Villars.

Le CM décide à l'unanimité des membres présents de ne pas augmenter ces loyers jusqu'à la prochaine révision.

5. QUESTIONS DIVERSES

a) Agents pour le recensement de la population : période du 16 janvier au 15 février 2020

Coordinatrice : L. Giraud,

Candidates pour le recensement : Pauline Duverger et Louise Boisseau.

b) Enquête publique SCoT (Schéma de COhérence Territoriale) à la mairie

Enquête ouverte du 23 septembre 2019 au 25 octobre 2019 inclus.

Petit rappel :

Le SCoT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs groupement de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles en matières d'urbanisme, d'habitat, d'économie et d'emplois, de formation et de services, de déplacements et d'équipement s commerciaux dans un environnement préservé et valorisé.

Le CM a émis **un avis défavorable** pour les raisons suivantes :

- manque de redynamisation des communes rurales ;
- concentration et priorisation sur les pôles au détriment des petites communes ;
- communes rurales les oubliées de la République, quel est leur devenir ;
- documents trop dense et non exploitable ; impossible d'en avoir une parfaite connaissance ; difficile de pouvoir émettre un point de vu.

c) Transfert des compétences eaux/ assainissement à la CCVG

Ce transfert devait intervenir à la date du 1^{er} janvier 2020.

Au vu des délibérations des collectivités s'opposant à ce transfert, il sera reporté au 1^{er} janvier 2026

d) Remerciement des maires de l'AUDE

SITUATION FINANCIÈRE

Entrées	306 847,13 €
Recettes	482 727,96 €
Dépenses	574 862,93 €
Solde	214 712,16 €